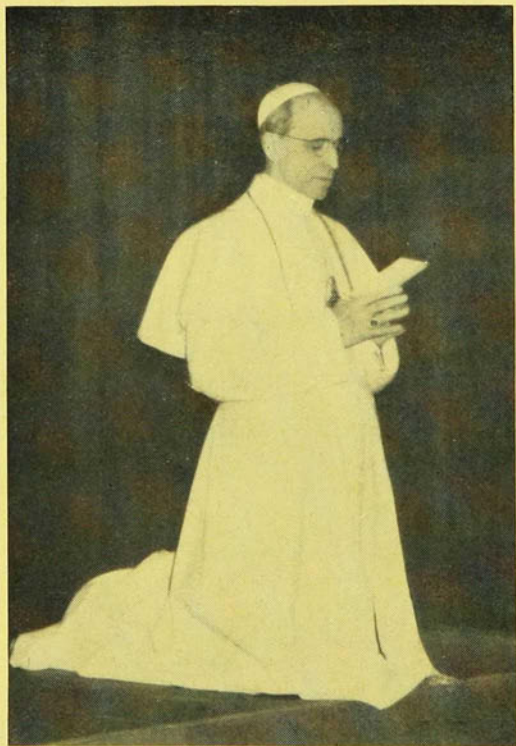


L'ANNÉE SAINTE

Pour que chaque fidèle y participe

—
Les grandes intentions du Pape



Sa Sainteté Pie XII récite pour la première fois
en public la prière de l'Année sainte

L'OEUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL

Prière de S. S. Pie XII

pour l'Année sainte

DIEU tout-puissant et éternel, de toute notre âme, nous vous remercions du grand don de l'Année Sainte.

O Père céleste, qui voyez tout, qui scrutez et régissez les coeurs des hommes, rendez-les dociles, en ce temps de grâces et de salut, à la voix de votre Fils.

Que l'Année Sainte soit pour tous une année de purification et de sanctification, de vie intérieure et de réparation, l'année du grand retour et du grand pardon.

Donnez à ceux qui souffrent persécution pour la foi votre esprit de force pour les unir indissolublement au Christ et à son Eglise.

Protégez, ô Seigneur, le Vicaire de votre Fils sur la terre, les évêques, les prêtres, les religieux, les fidèles. Faites que tous, prêtres et laïques, adolescents, adultes et vieillards, forment, en étroite union d'esprit et de coeur, un roc inébranlable contre lequel se brise la fureur de vos ennemis.

Que votre grâce excite en tous les hommes l'amour pour tant de malheureux que la pauvreté et la misère réduisent à des conditions de vie indignes d'être humains.

Avivez, dans les âmes de ceux qui vous appellent du nom de Père, la faim et la soif de la justice sociale et de la charité fraternelle dans les oeuvres et dans la vérité.

« Donnez, Seigneur, la paix à notre temps », paix aux âmes, paix aux familles, paix à la patrie, paix entre les nations. Que l'arc-en-ciel de la pacification et de la réconciliation abrite sous la courbe de sa lumière sereine la terre sanctifiée par la vie et par la Passion de votre divin Fils.

Dieu de toute consolation ! Profonde est notre misère, lourdes sont nos fautes, innombrables nos besoins, mais plus grande encore est notre confiance en vous. Conscients de notre indignité, nous mettons filialement notre sort entre vos mains, unissant nos faibles prières à l'intercession et aux mérites de la très glorieuse Vierge Marie et de tous les saints.

Donnez aux infirmes la résignation et la santé, aux jeunes gens la force de la foi, aux jeunes filles la pureté, aux pères de famille la prospérité et la sainteté du foyer, aux mères l'accomplissement de leur mission éducatrice, aux orphelins une affectueuse tutelle, aux réfugiés et aux prisonniers leur patrie; à tous, votre grâce en préparation et comme gage de l'éternelle félicité dans le ciel.

Ainsi soit-il.

PIUS PP. XII.

Indulgence partielle de sept ans, toties quoties.

Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, une fois le mois, à ceux qui auront récité cette prière tous les jours pendant un mois entier.

HN
31
039
17.361
1949

L'ANNÉE SAINTE

Pour que chaque fidèle y participe

Les grandes intentions du Pape

par Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S. J.

L'après-midi du 24 décembre 1949, avant les premières vêpres de Noël, le Pape ouvrira l'année jubilaire à Saint-Pierre par un coup de marteau sur la porte murée. Elle se clôturera douze mois plus tard.

Un jubilé n'est pas chose nouvelle dans l'Eglise. Les origines de cette institution remontent même avant la venue du Christ. Les Israélites célébraient tous les cinquante ans des périodes de temps où, se tournant vers leur Créateur, ils lui demandaient pardon de leurs fautes. Mais afin de se le rendre favorable, ils commençaient par pratiquer envers leurs semblables ce qu'ils désiraient pour eux-mêmes. C'était une période de libération des esclaves, d'annulation des dettes, de pardon des injures.

A Boniface VIII revient l'honneur d'avoir introduit cette pratique dans l'Eglise. Il annonça que tous ceux qui se rendraient en pèlerinage à Rome en l'an 1300 gagneraient l'indulgence plénière. Puis il décréta que l'année jubilaire se célébrerait tous les cent ans. Elle conserverait son caractère traditionnel de pardon, de grâce. Aux fidèles qui viendront à Rome et accompliront les conditions indiquées, dont la confession et la communion, l'Eglise accordera la rémission extrasacramentelle de toutes les peines temporelles qui, après la rémission du péché et de sa peine éternelle par le sacrement de pénitence, restent à expier ici-bas ou dans l'autre vie.

Peu à peu l'intervalle de cent ans fut réduit à cinquante, puis à trente-cinq et enfin à vingt-cinq. L'usage a aussi prévalu d'étendre le privilège de l'année jubilaire,

après sa célébration dans la ville éternelle, au monde entier. Cette faveur n'empêche pas les fidèles de toutes les parties de l'univers d'accourir à Rome, où se déroulent de pieuses cérémonies. Déjà en l'an 1600, sous Clément VIII, on compta trois millions de pèlerins.

Des événements peuvent empêcher la célébration de l'Année sainte à la date fixée. Il en fut ainsi en 1850 et en 1875. Pie IX, alors Pape, accorda en compensation le jubilé à l'univers. Son successeur, Léon XIII, nonagénaire, put le célébrer à Rome, en 1900. Vint ensuite sous Pie XI l'Année sainte de 1925, puis, par une faveur spéciale, celle de 1933, à l'occasion du XIX^e centenaire de la mort de Notre-Seigneur, l'Année sainte de la Rédemption, comme on l'appela ¹.

Si les fidèles sont les premiers à bénéficier du Jubilé, l'Eglise et la société tout entière y ont leur large part. Cette affluence, autour du Souverain Pontife, des catholiques du monde entier n'est pas sans affermir les liens qui unissent entre eux tous les membres du Corps mystique dans une même foi, une même soumission à leur chef, le représentant du Christ sur la terre.

Et quels bienfaits cette recrudescence de prières et d'actes de pénitence qui marque l'Année sainte doit-elle faire rejaillir sur tout l'univers! N'est-ce pas par une attention spéciale de la Providence que le jubilé actuel se célèbre en une époque si troublée? Dernier espoir peut-être d'éviter les catastrophes imminentes et d'établir enfin, sur des bases solides, dans l'ordre, la justice et la pratique de la religion, l'incomparable bienfait d'une paix permanente.

Pie XII a assigné au jubilé de 1950 des fins sur lesquelles tout catholique se doit de méditer afin d'entrer dans l'esprit de cette célébration.

On les trouvera exposées dans la Bulle d'indiction du Jubilé, — où se trouvent aussi indiquées les conditions pour gagner l'indulgence, — lue solennellement, le 26 mai dernier,

1. *L'année Sainte* (1933), Œuvre des Tracts, n° 164. Cette brochure contient, outre la Bulle de Pie XI, d'intéressants détails sur le Jubilé et la suspension des indulgences ordinaires durant l'Année sainte (16 pages, 10 sous).

devant l'entrée de la Basilique Saint-Pierre, et reproduite aux dernières pages de cette brochure. Un mois et demi plus tard, le 12 juillet, le Pape revient sur le sujet. Désireux d'offrir des objectifs bien nets aux prières des fidèles, il résume sa pensée en quelques lignes, publiées aussitôt, munies de son autographe, en plusieurs langues, à travers le monde. Voici, dans leur texte français, les intentions précises du Souverain Pontife :

Sanctification des âmes par la prière et la pénitence; inébranlable fidélité au Christ et à l'Eglise; action pour la paix et pour la défense des Lieux saints;

Défense de l'Eglise contre les attaques renouvelées de ses ennemis, impétration de la foi pour les égarés, les infidèles et les sans-Dieu;

Pratique de la justice sociale, œuvres d'assistance en faveur des humbles et des nécessiteux.

L'énoncé de chacune de ces intentions est clair. Nous savons maintenant, sans doute possible, pourquoi nous devons prier et nous mortifier durant cette Année. Les



SAINT-PIERRE DE ROME

prêtres pourront l'expliquer aux fidèles, les parents à leurs enfants, les éducateurs et éducatrices à leurs élèves.

Il ne sera pas inutile, à cette fin, de repasser brièvement chacune des intentions mises ainsi en relief par le Pape et d'en faire ressortir la grande opportunité.

1. *Sanctification des âmes par la prière et la pénitence.* — « Cet amendement des mœurs », ce retour à « la pratique de la vertu chrétienne », que Pie XII signale d'abord, n'est-ce pas ce qui presse avant tout ? L'homme est sur la terre non pour jouir, mais pour se sanctifier et servir Dieu. S'il oublie cette fin, c'est le désordre non seulement en lui-même mais dans la société entière. Hélas, les vigoureuses campagnes entreprises pour la tempérance que mine l'alcoolisme, pour l'observation du dimanche qui perd peu à peu son caractère chrétien, pour le respect de la moralité, outrageusement violée par la mode, la presse, le cinéma, la radio, le vice commercialisé, démontrent combien cette réforme des mœurs s'impose en notre propre pays. La sainte Vierge nous en a indiqué elle-même les principaux agents. A Fatima, comme à Lourdes et à La Salette, elle a répété : Prière et pénitence.

Le Pape reprend cette consigne. Il en fait le premier but du Jubilé. Que de fois d'ailleurs, auparavant, il y avait insisté. Ainsi dans son allocution aux curés et prédicateurs du carême à Rome, le 22 mars 1949 : « Il n'y a plus de temps à perdre, s'écrie-t-il, pour arrêter de toutes nos forces ce glissement de nos propres rangs vers l'irrégion et pour réveiller l'esprit de pénitence et de prière. »

A la suite du premier Pasteur de l'Église tous ceux qui ont charge d'âmes doivent faire de ce mot d'ordre leur leit-motiv. Qu'il retentisse dans les sermons du dimanche, les missions paroissiales, les retraites fermées, les exhortations aux communautés, les directives à la jeunesse, les articles de journaux et de revues, les publications et conférences.

L'Année sainte n'aurait-elle donné que ce résultat de détacher les hommes des fascinations du monde, de re-

dresser leur conscience, d'accroître leur vie intérieure, qu'il faudrait en remercier le ciel comme d'un grand bienfait ¹.

2. *Inébranlable fidélité au Christ et à l'Eglise.* — Plus que jamais l'univers se divise en deux camps. On est pour ou contre le Christ. La neutralité religieuse n'est pas permise. Elle s'avère d'ailleurs impossible. Mais notre allégeance au divin Chef ne saurait se contenter de paroles, de professions de foi, d'éti-quettes voyantes ou d'éten-dards flamboyants. Elle exige des actes. Le Christ a une doctrine promulguée par l'Eglise, transmise par nos évêques: tout catho-lique doit y adhérer et pour cela s'en instruire à fond. Il a des ministres qui éclai-rent, soutiennent, dirigent les fidèles: tout catholique leur doit respect et sou-mission; l'attachement au Pape, en particulier, est essentiel. Il a des préceptes dont le rôle est de nous faire pratiquer le bien et éviter le mal: tout catho-lique doit les observer rigoureusement.

Ces devoirs, combien les ignorent, combien ne les pratiquent qu'à demi, combien n'ont pour le Christ et son Eglise qu'une fidélité molle, partielle, intéressée! Que la face du monde changerait vite si tous les catholiques



MARTEAU DONT SE SERVIT LE PAPE JULES III
POUR LE JUBILÉ DE 1550

1. Lire l'encyclique *Divini Redemptoris*, en particulier les nos 39 à 60 (re-nouveau de vie chrétienne), la Lettre pastorale de l'épiscopat de la province de Québec sur la moralité, les publications de la Ligue du Dimanche (E. S. P.) et quelque bon livre sur Fatima.

vivaient intensément leur foi! Le Pape en fait donc avec raison une des intentions principales du Jubilé ¹.

3. *Action pour la paix et la défense des Lieux saints.* — Après deux guerres catastrophiques, une troisième nous menace, plus dangereuse encore. Les nations s'épient, s'arment, se provoquent. Pape de la paix par son nom, par ses armes, par ses initiatives, Pie XII ne pouvait oublier cet objectif dans ses grandes intentions de l'Année sainte. Qui ne prierait avec ardeur pour un bien si désirable? Sans la paix peut-il y avoir quelque bonheur sur la terre? Paix individuelle qui s'épanouit dans l'âme en état de grâce; paix dans la famille, entre époux, entre parents et enfants; paix sociale, fruit d'une collaboration cordiale entre patrons et ouvriers; paix dans la nation où gouvernants et gouvernés s'entendent dans la recherche du bien commun; paix entre les peuples auxquels un sain patriotisme ne fait pas méconnaître les droits légitimes de chacun. Ces paix diverses s'enchaînent les unes aux autres; il suffit qu'un maillon se rompe pour que la chaîne entière se disloque. S'occuper de l'une sans se soucier des autres serait une grave erreur ².

Les Lieux Saints causent actuellement au Souverain Pontife de graves soucis. Il leur a consacré deux encycliques. C'est la terre où vécut le Christ, où il travailla, enseigna, souffrit et mourut pour nous, où il fut enseveli et ressuscita. Terre sacrée, menacée de passer sous une domination étrangère, pour ne pas dire hostile, au christianisme. Ce malheur doit être épargné à la chrétienté.

4. *Défense de l'Eglise contre les attaques renouvelées de ses ennemis.* — L'Eglise sera toujours attaquée. Son divin fondateur l'en a avertie. Elle dérange trop de calculs ambitieux, condamne trop d'infidélités. Les persécutions ne sauraient l'abattre. Elle en est sortie victorieuse jusqu'ici. Elle en triomphera aujourd'hui et demain comme hier. Mais ses ennemis perfectionnent leurs armes. Et s'ils

1. Demander à l'E. S. P. le feuillet sur la doctrine sociale de l'Eglise et la liste des brochures sur le Pape.

2. Lire les discours du Pape sur la paix (Actes Pontificaux, n° 17) et le volume de la Semaine sociale des Trois-Rivières, 1948, *La Paix*; adhérer au Mouvement *Pax Christi in regno Christi*. Propager le feuillet: *La chrétienté face au drame palestinien* (Secrétariat de l'E. S. P.).

n'arrivent pas à la mettre au tombeau, leurs manœuvres sournoises réussissent en bien des pays à paralyser son œuvre.

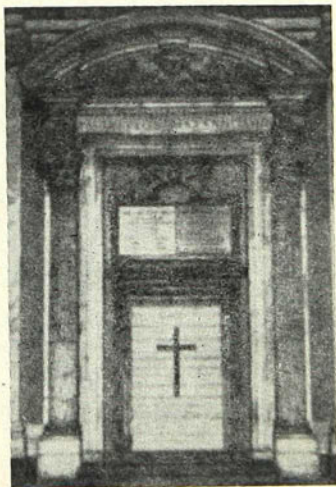
Les événements qui se passent derrière le rideau de fer nous révoltent. Si l'on n'y prend garde, ils se répéteront en d'autres parties du monde, censées être bien protégées contre ces assauts. Des soldats courageux, disciplinés, entreprenants, tels doivent être les vrais disciples du Christ. Tout pays devrait en posséder au moins une élite, hommes de diverses classes sociales, trempés dans les exercices spirituels et prêts à tous les sacrifices pour défendre le Christ et son Eglise. Aucune attaque, aucune injustice, qu'elle ait lieu dans les régions les plus éloignées, ne saurait les laisser indifférents. Par-dessus l'espace, ils s'uniront aux catholiques des autres pays pour faire entendre leur protestation, pour obtenir des organismes mondiaux que réparation soit faite. Mais c'est surtout dans leur patrie qu'ils déploieront leur vigilance et leur zèle. Membres de l'Action catholique ou d'autres groupements apostoliques, ils se dévoueront sans défaillance, sous la direction de leurs évêques, au maintien et à la défense des intérêts de l'Eglise¹.

5. *Impénétration de la foi pour les égarés, les infidèles et les sans-Dieu.* — Nombreux en ce vingtième siècle sont ceux que l'Eglise n'a pas encore atteints. Sur une population mondiale de deux milliards 200 millions d'habitants, les deux tiers environ — mahométans, païens, juifs — ne connaissent pas Notre-Seigneur. Et de l'autre tiers, 400 millions seulement sont catholiques.

Le Christ est pourtant venu racheter tous les hommes.

1. Actes Pontificaux: n° 19, *Les devoirs de l'heure*; n° 16, *l'Action catholique*.

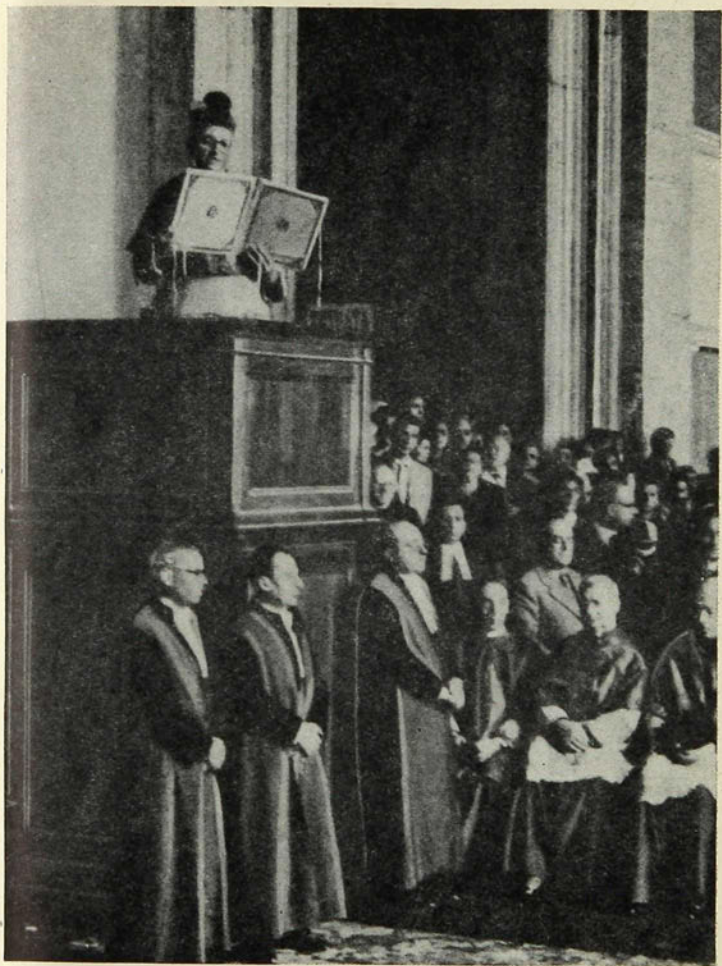
LA PORTE MURÉE DE LA
BASILIQUE SAINT-PIERRE





Pie XII remet la Bulle de l'Année sainte à S. Exc. Mgr Carinci, agenouillé devant lui.

PROMULGATION DE LA BULLE DE L'ANNÉE SAINTE



S. Exc. Mgr Carinci lit la Bulle dans une chaire dressée devant l'entrée de la Basilique Saint-Pierre.

LA FÊTE DE L'ASCENSION, LE 26 MAI 1949

Nous qui avons reçu le don gratuit de la foi, lui apportons-nous notre humble mais nécessaire collaboration? Le nombre des missionnaires croît d'année en année. Le Canada augmente son contingent. Il faut s'en réjouir, mais est-ce suffisant? Chacun fait-il sa part? Est-ce qu'on cultive sérieusement dans les familles les vocations sacerdotales auxquelles est lié notre effort apostolique? Les riches aident-ils les pauvres à répondre à l'appel divin? Qu'au moins de tous les foyers monte vers le ciel cette « impétration de la foi » pour ceux qui en sont privés, en particulier les sans-Dieu, dont la conversion, suivant la promesse de Notre-Dame de Fatima, dépend de nos prières¹.

6. *Pratique de la justice sociale.* — On ne sera pas étonné de cette intention. L'Eglise s'est toujours intéressée au sort des travailleurs, à la façon dont leurs patrons les traitent, au gain qu'ils tirent de leur travail. Depuis Léon XIII surtout, qui dénonça la « situation d'infortune et de misère imméritée » du grand nombre, les Papes n'ont cessé de préconiser l'instauration d'un ordre social nouveau, où les plus humbles pourraient jouir d'une existence conforme à leur dignité d'être humain. La justice sociale qui se préoccupe du bien commun, qui s'efforce d'établir une équitable répartition des richesses, qui place le salaire au-dessus des dividendes, sera le grand agent de cet ordre meilleur. Pie XI et Pie XII l'ont fortement recommandée. Les évêques de la province de Québec viennent d'établir, à l'instar de l'épiscopat australien, le « dimanche de la justice sociale », institution annuelle destinée à faire mieux connaître et mieux pratiquer cette vertu nécessaire. Il est réconfortant de voir la justice sociale inscrite parmi les intentions de l'Année sainte. Témoignage sincère de l'amour pour le peuple légué par le Christ à son Eglise, et approbation solennelle des efforts que le clergé fait dans la plupart des pays pour aider à reconstruire une société mieux ordonnée au bien commun².

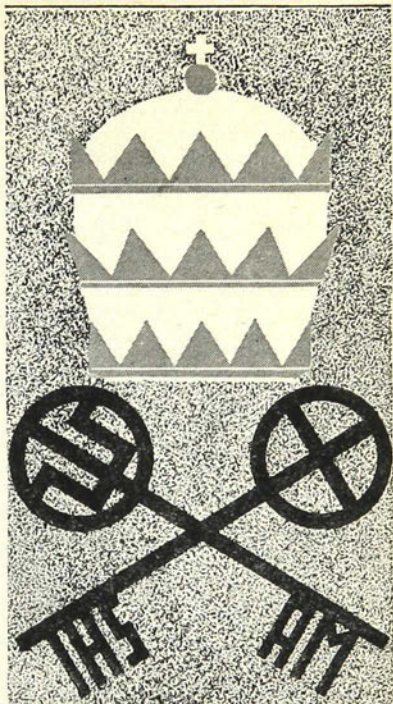
1. Il faut encourager d'abord les grandes œuvres pontificales: Propagation de la Foi, Denier de Saint-Pierre, Sainte-Enfance. Ajoutons la Ligue missionnaire des Etudiants. La plupart des diocèses ont aussi maintenant une œuvre des vocations sacerdotales, à laquelle tous les fidèles doivent s'intéresser.

2. *Les Encycliques sociales*, E. S. P. n° 424. Toute une partie de cette brochure est consacrée à la justice sociale.

7. *Œuvres d'assistance en faveur des humbles et des nécessiteux.* — Même si les directives sociales des Papes sont mieux suivies, il restera quand même des infortunés qui, à cause de leurs infirmités ou de certaines circonstances, auront besoin d'être secourus. Notre-Seigneur l'a dit: *Il y aura toujours des pauvres parmi vous.* La charité trouvera donc à s'exercer en tout temps et en tout lieu. Qu'elle se montre aimable, généreuse, chrétienne. Loin d'humilier, qu'elle s'efforce d'élever, de reconforter. Dans les grands centres une organisation est nécessaire à son bon rendement. Quels résultats merveilleux n'a-t-on pas obtenus, à Montréal par exemple, grâce à un puissant organisme où les dévouements sont groupés et ordonnés! Cette initiative fait le plus grand honneur à ceux qui l'ont entreprise et la dirigent.

Mais un groupement comme la Société de Saint-Vincent-de-Paul occupe toujours une place privilégiée dans l'Eglise. Son double but: la sanctification de ses membres et le soulagement de la misère, la recommande à tous.

Cette rapide revue des fins générales de l'Année sainte nous fait voir plus clairement la pensée du Pape. Elle devrait aussi contribuer à nous intéresser à ce grand événement. Si la plupart ne peuvent se rendre à Rome et bénéficier des avantages spirituels réservés aux pèlerins, à tous il est loisible de s'unir à l'Eglise et de vivre intensément cette année jubilaire en s'attachant aux grandes intentions qui lui sont liées, en les faisant connaître dans leur milieu, en offrant pour elles leurs prières et leurs mortifications.



LE POUVOIR DE PARDONNER, SYMBOLISÉ PAR LES CLEFS, S'EXERCERA TOUT PARTICULIÈREMENT À ROME DURANT L'ANNÉE JUBILAIRE.

La bulle d'indiction du jubilé universel de 1950

PIE, ÉVÊQUE

*serviteur des serviteurs de Dieu,
à tous les fidèles qui recevront cette présente lettre,
salut et bénédiction apostolique.*

Le très grand jubilé, qui sera célébré l'an prochain dans la Ville éternelle, se propose spécialement d'inviter tous les chrétiens non seulement à l'expiation de leurs péchés et à l'amendement de leur vie, mais encore à poursuivre l'acquisition de la vertu et de la sainteté, selon ce mot du Lévitique: « Sanctifiez-vous et soyez saints, parce que je suis le Seigneur votre Dieu. » D'où il est aisé d'entrevoir le caractère et l'importance de cette très antique institution.

LE CARACTÈRE ET L'IMPORTANCE DE L'ANNÉE SAINTE

Si, en effet, les hommes écoutent l'appel de l'Eglise, s'ils détournent leurs regards des choses terrestres et changeantes pour les porter vers les éternelles qui ne passent pas, alors s'obtiendra à coup sûr cette très désirable rénovation des âmes grâce à laquelle les mœurs tant privées que publiques se conformeront aux préceptes et à l'esprit du christianisme. Si donc, d'une part, les consciences individuelles sont amenées à rectifier sincèrement leur manière de vivre, il en résultera nécessairement, de l'autre, comme un nouvel élan et une poussée en bloc de la société humaine vers un ordre de choses meilleur et plus heureux. Or, plus que jamais aujourd'hui, il est indispensable de tout réformer par l'infusion de la vérité et de la sève évangélique.

Pour dignes d'éloges qu'ils soient lorsqu'ils ne s'appuient pas sur de faux prétextes, les efforts des hommes n'en demeurent pas moins inaptes à une telle entreprise. Seule, l'auguste religion, confiante dans le secours d'En-Haut et la grâce divine, peut soutenir une si grande cause et la conduire à une fin salutaire avec l'actif concours de tous.

C'est pourquoi Nous souhaitons vivement qu'à travers tout le monde religieux, les Evêques, en union avec leur propre clergé, renseignent diligemment le troupeau confié à leurs soins de tout ce qui concerne le prochain grand Jubilé et qu'ils exhortent les fidèles à y participer de leur mieux, soit qu'ils viennent à Rome, s'il se peut, soit qu'ils restent dans leur pays.

Qu'ils adressent à Dieu de plus ferventes prières et multiplient les actes de pénitence et de charité. Bref, que, selon leur pouvoir, ils mettent en pratique ce que Nous-même, en

d'autres circonstances, avons prescrit spécialement pour mettre à profit l'Année Sainte.

LA DISCIPLINE DU JUBILÉ

Ayant déjà en vue les nombreux fruits de salut que Nous supplions le divin Rédempteur de nous accorder et suivant les traces des Pontifes romains comme le conseil de Nos Vénérables Frères les Cardinaux, par l'autorité du Dieu Tout-Puissant, des bienheureux Apôtres Pierre et Paul et la Nôtre, pour la gloire du même Dieu, le salut des âmes et l'accroissement de l'Eglise catholique, Nous ordonnons, promulguons et décidons, par les présentes Lettres, que soit annoncé et publié un grand et universel Jubilé qui se déroulera dans notre Ville épiscopale de Noël 1949 à Noël 1950, selon les normes du canon 923.

Durant cette année d'expiation, à tous les fidèles de l'un et l'autre sexes qui, dûment confessés et après avoir communié, visiteront le même jour ou en plusieurs fois les Basiliques de Saint-Jean de Latran, de Saint-Pierre du Vatican, de Saint-Paul sur la Voie d'Ostie, de Sainte-Marie Majeure sur l'Esquilin et réciteront trois *Pater*, *Ave* et *Gloria*, ainsi qu'un autre *Pater*, *Ave* et *Gloria* à Nos intentions, auxquels ils ajouteront un *Credo* dans chaque Basilique, Nous accordons



PIE XII EN PRIÈRE

miséricordieusement, au nom du Seigneur, l'indulgence plénière de toute la peine que leurs péchés ont méritée.

Ce que Nous venons d'édicter, pour que le pardon du Jubilé obtienne son plein effet, Nous le concédons également à ceux qui, dans la Ville ou pendant le voyage, se trouveraient empêchés par la maladie ou tout autre motif légitime, comme à ceux qui, frappés entre temps par la mort, n'auraient pas encore accompli, ni même entrepris le nombre imposé de visites. De telle sorte que ces personnes, si elles se sont confessées et ont communiqué, pourront bénéficier aussi de l'indulgence et de la rémission du Jubilé, comme si elles avaient effectivement visité les Basiliques susdites.

Nous accordons en outre aux fidèles cette indulgence, valable pour eux-mêmes ainsi que pour les défunts, autant de fois qu'ils pourront remplir les conditions rituelles prescrites¹.

LES INTENTIONS GÉNÉRALES DE L'ANNÉE SAINTE

Vous n'ignorez certainement pas, chers fils, quelles sont les intentions générales des Pontifes romains. Mais Nous tenons toutefois à préciser Nos propres désirs avec une plus grande netteté pour ce qui regarde la prochaine Année sainte.

Quant aux supplications qu'il convient d'adresser à Dieu, qu'on demande tout d'abord que tous, par leurs prières et leurs pénitences, expient en particulier leurs propres fautes et tendent à l'amendement des mœurs ainsi qu'à la pratique de la vertu chrétienne, en sorte que ce Jubilé hâte heureusement le retour universel de tous au Christ.

De plus, il faut demander, par une prière ardente, que la fidélité due au divin Rédempteur et à l'Eglise fondée par lui soit maintenue par tous dans un esprit irréductible et avec une réelle volonté. Que les droits très saints de l'Eglise soient toujours conservés inviolablement contre les embûches, les tromperies et les menées de ses ennemis.

Et aussi, que ceux qui ne connaîtraient pas la vérité catholique ou qui errent en dehors du droit chemin, y compris ceux qui méprisent et blasphèment Dieu, soient éclairés de la lumière d'En-Haut et touchés par une grâce irrésistible, les amenant à obéir aux préceptes de l'Évangile.

Que soient rétablies au plus tôt par toute la terre et surtout dans les Lieux saints de Palestine une tranquillité sereine et une paix stable.

Que les diverses catégories de citoyens, ayant mis fin à leurs haines et à leurs discordes, s'entendent dans la justice et l'union fraternelle.

1. Contrairement à quelques autres jubilés, le Pape accorde pour celui-ci la faveur de le gagner plusieurs fois, non seulement pour les défunts mais pour soi-même. (Note des éditeurs.)

Qu'enfin les multitudes d'indigents obtiennent de leur travail le moyen de vivre honnêtement, non moins que les secours nécessaires et opportuns, par une large charité des seculs privilégiés de la fortune.

Pour tout dire, que la paix tant désirée revienne dans toutes les âmes, dans les familles, dans chaque nation, dans la communauté universelle des peuples.

Que ceux qui souffrent persécution pour la justice aient cette force invincible qui, dès les origines, par le sang des martyrs, fit la beauté de l'Eglise.

Que les errants, les captifs, les exilés loin de leurs foyers puissent au plus tôt regagner leur très douce patrie.

Que ceux qui souffrent amèrement obtiennent le réconfort des consolations célestes.

Que la pureté et la force chrétienne fleurissent au front de la jeunesse et que celle-ci rencontre dans l'âge mûr et dans la vieillesse des exemples lumineux.

Que tous enfin jouissent de cette grâce céleste, gage et prémice de l'éternelle béatitude.

LE VOYAGE VERS ROME

Rien d'autre n'est prescrit, chers fils, si ce n'est que Nous vous invitons paternellement à vous rendre à Rome très nombreux durant le cours de l'Année sainte.

Nous disons à Rome, qui pour les chrétiens de toutes nations est comme une seconde patrie, où ils pourront vénérer le lieu de la sépulture du Prince des Apôtres après son martyre, les hypogées sacrés des témoins du Christ, les basiliques illustres, les monuments de la foi et de la piété de leurs ancêtres, et où ils pourront voir aussi le Père commun, qui, leur ouvrant les bras, aspire à leur venue de son cœur très aimant.

Nous savons que le voyage ne sera pas facile à tous, surtout à ceux qui n'ont que peu de ressources et habitent en pays lointains. Mais si, quand il s'agit de nécessités de cette vie terrestre, on tâche le plus possible de vaincre les difficultés, pourquoi ne pas espérer que de grandes multitudes venant de toutes les parties du monde, sans épargner aucun effort, ni craindre aucune incommodité, afflueront vers la Ville éternelle pour y implorer les dons célestes.

Cependant, chers fils, des pèlerinages de cette sorte ne doivent pas être entrepris à la façon de ceux qui ont coutume de voyager pour leur plaisir, mais avec ce grand esprit de piété qui, dans les siècles précédents, se remarquait chez les fidèles de toutes classes et de toutes races, ayant su, pour atteindre Rome même à pied, surmonter les obstacles de la route, dans le but d'effacer leurs péchés par les larmes de la pénitence et d'implorer de Dieu le pardon et la paix.

Ressuscitez donc, intensifiée et infusée chez certains, cette foi de jadis avec l'ardeur en fait de la divine charité. Et il

arrivera de la sorte, grâce à l'inspiration et au secours du Saint-Esprit, que ce prochain et solennel Jubilé produira en chacun des fidèles et dans toute la chrétienté des fruits abondants de salut.

Pour que Notre présente Lettre parvienne plus facilement à la connaissance de tous, Nous voulons que ses exemplaires, même édités pour le public, à condition d'être signés par un notaire officiel avec le sceau d'un dignitaire ecclésiastique, jouissent absolument de la même autorité que l'original.

Qu'il ne soit donc permis à personne d'enfreindre cette Bulle d'indiction, rédigée, concédée et voulue par Nous, ni de s'y opposer par une audace téméraire. Si quelqu'un présumait un pareil attentat, qu'il sache encourir l'indignation du Dieu Tout-Puissant et des bienheureux Apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le vingt-sixième jour de mai 1949, en la onzième année de Notre Pontificat.

PIE XII, *Pape.*



Imprimi potest :

LÉON POULIOT, S. J.,

Praep. Prov.

Nihil obstat :

HONORIUS RAYMOND, S. J.,

Censeur diocésain.

Imprimatur :

† J.-C. CHAUMONT, *Év. d' Arena,*

Auxiliaire de Montréal.

8 septembre 1949.

Congrès à Rome en 1950

Le Comité de l'Année Sainte vient d'annoncer qu'un Congrès mondial de l'Apostolat laïque sera tenu à Rome en décembre 1950. Il sera le dernier d'une longue série échelonnée tout le long de l'Année Sainte : congrès internationaux de journalistes, de travailleurs sociaux, de gardes-malades, de musique religieuse, d'art religieux, d'éducation religieuse, des oeuvres de charité catholiques, des activités missionnaires, etc.

Il y aura également plusieurs expositions internationales, la plupart liées à ces congrès.

Manifestations religieuses

Pendant l'Année Sainte, le pape Pie XII célébrera, chaque mois, un office solennel, auquel pourront assister les pèlerins dans la basilique de Saint-Pierre. En symbole d'unité avec les chrétiens d'Orient, Sa Sainteté assistera à un office en rite oriental dans la basilique vaticane à l'occasion du 1200^e anniversaire du martyr de saint Jean Damascène.

Le 2 juin 1950, le Pape consacra la nouvelle église Saint-Eugène et y participera à une procession solennelle du Saint Sacrement. Il renouvellera aussi la consécration de l'univers au Sacré Coeur. Le troisième dimanche après la Pentecôte 1950, et les dimanches qui suivront le 20 octobre 1950, diverses cérémonies de béatification et de canonisation auront lieu. Le 24 décembre 1950, cérémonie solennelle de clôture de l'Année Sainte.

Comité national canadien

Un comité national de l'Année Sainte a été formé au Canada comme dans la plupart des pays. Voici comment il est constitué : président. S. Em. le cardinal MacGuigan; vice-président : S. Exc. Mgr Maurice Roy; secrétaire : S. Exc. Mgr Pelletier; trésorier : S. Exc. Mgr Berry.

Quelques membres, ecclésiastiques et laïcs, sont adjoints à ce comité. Des sous-comités ont été aussi formés.

Représentant à Rome : Mgr Paul-Emile Léger, recteur du Collège canadien.

Bulletin

À l'occasion de l'Année Sainte, le Comité central publie en cinq éditions de langues différentes : allemand, anglais, espagnol, français, italien, un Bulletin de nature à intéresser les catholiques du monde entier. Il paraît en fascicules mensuels de 32 pages richement illustrés, et fournit une documentation complète sur le Jubilé de 1950.

Le prix de l'abonnement est de 1,500 livres pour les pays extra-européens (ou l'équivalent en devise étrangère; soit, pour le Canada, environ \$3.00). On doit indiquer en quelle langue on veut recevoir le Bulletin.

On peut s'abonner en s'adressant soit à la Délégation apostolique, 520, Driveway, Ottawa; soit au Comité de l'Année Sainte, Séminaire de Québec, ou à la Maison Bellarmin, 1961, rue Rachel Est, Montréal.

Pèlerinages

Plusieurs groupements organisent des pèlerinages à Rome : les Liges du Sacré-Coeur, la L. I. C., *le Devoir*, *l'Action catholique*, *le Droit*, *Ensign*, les PP. Dominicains, la paroisse Saint-Viateur d'Outremont, etc.

L'ŒUVRE DES TRACTS

271. *Ville-Marie*. Abbé Lionel Groulx et
Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
272. *Aux nouveaux époux* S. S. Pie XII
273. *Nous maintiendrons*. Antoine Rivard, C. R.
274. *Le Couvre-Feu* R. P. Archambault, S. J.
275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga*.
Abbé Henri Deslonghamps
277. *La Retraite fermée et la paix sociale*.
A.-H. Tremblay
278. *La Question sociale* Episcopat anglais
279. *Les Internationales* C.-E. Campeau
280. *La Prière pour les prêtres*. Marc Ramus, S. J.
281. *Les Carrières — IX*.
Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel
282. *Si les femmes voulaient...*
R. P. Georges Desjardins, S. J.
283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski*.
R. P. Joseph Ledit, S. J.
284. *Le Komintern* E. S. P.
285. *Dieu et son Eglise* R. P. P. Harvey, S. J.
286. *Le Français en Acadie*.
S. Exc. Mgr Robichaud
288. *L'Œuvre des Vocations*.
R. P. Archambault, S. J.
290. *La Russie soviétique* Max Eastman
291. *Mission des Universités* Lord Halifax et
Oscar Halecki
292. *La Pologne héroïque et martyre* E. S. P.
293. *La guerre germano-soviétique et la question
du bolchévisme* E. I. A.
294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit*.
Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.
295. *La Révolution nationale* Oliveira Salazar
296. *Nos devoirs envers le Pape*.
R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
297. *L'Attaque des Soviets contre le Vatican*.
Mgr Fulton Sheen
298. *La Délinquance juvénile et la guerre*.
R. P. Valère Massicotte, O. F. M.
299. *Un programme de prophylaxie*.
Paul Gemahling
300. *Le Centenaire des Sœurs Grises*.
Abbé Léonide Primeau
301. *Pourquoi voter — Comment voter* E. S. P.
302. *Russie et communisme* E. S. P.
303. *La Terre qui naît* R. P. Alex. Dugré, S. J.
304. *Le foyer familial et la responsabilité des
parents* J.-Omer Asselin
305. *Varennas agricole* Firmin Létourneau
307. *S.-S. Pie XII et la Papauté*.
Chanoine Alphonse Fortin
308. *L'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu*.
Maurice Ruest, S. J.
309. *Kar Lueger* P. Coulet
310. *Justice pour la Pologne* Abbé L. Lefebvre
et Dr J. J. McCann, M. P.
311. *Le Canada, son passé, son avenir*.
Thibaudeau Rinfret
312. *L'Évolution de l'Action catholique ouvrière*.
Abbé Maxime Hua
313. *Bases essentielles de l'Union panaméricaine*.
Guillermo Gonzalez, S. J.
315. *Journal de retraite* Joseph Toniolo
316. *Centenaire de la conversion du cardinal
Newman* Alexandre Dugré, S. J.
317. *Faut-il continuer la lutte contre le commu-
nisme ?* E. S. P.
318. *La vérité sur l'Espagne*.
S. Exc. Mgr Pla y Deniel
319. *La Charité chrétienne* Eugène Thérien
320. *Voix catholiques de l'Allemagne et de l'Aut-
riche* Episcopat
Dollard Cyr
321. *Au pays de Jolliet*
322. *Les œuvres pontificales de charité durant la
guerre* R. P. Cavalli, S. J.
323. *Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres en
Gaspésie* Abbé Pierre Veilleux
324. *Franco et l'Espagne* E. S. P.
325. *La première Sainte américaine*.
Luigi d'Apollonia, S. J.
326. *Cinquante ans de journalisme catholique*.
E. S. P.
327. *La Bible*, } Jacques Leclerc, O. F. M.
votre lire. } Léandre Poirier, O. F. M.
328. *Pour les bibliothèques publiques*.
G.-E. Marquis
329. *L'Établissement des jeunes*. J.-M. Gauvreau
330. *Dans les trois Amériques*. Chanoine Cardin
331. *Regards sur l'Allemagne occupée* E. S. P.
332. *Les « témoins » d'une sottise*. René Bergeron
333. *L'Apostolat des temps nouveaux*.
R. P. Desqueyrat, S. J.
334. *Le bienheureux Contardo Ferrini*.
Gaetano di Sales
335. *Mgr Philippe Perrier* Omer Héroux,
Chan. Groulx, L.-Athanasie Fréchette
336. *L'U. R. S. S., terre d'oppression* E. S. P.
337. *Saint Bernardin Réalino*.
Jean L'Archevêque, S. J.
338. *Le Logement ouvrier* Chanoine Lesage
339. *Quelle est la bonne Eglise ?...*
R. P. Patrick Harvey, S. J.
340. *Sous le régime soviétique* XXX
341. *La Retraite de trente jours* Joseph Ledit, S. J.
342. *Catholiques de tous les pays, unissez-vous !*
R. P. Remigius Dieteren, O. F. M.
343. *Une vie rayonnante*.
Mme Rocheleau Rouleau
344. *Vers les brevis perdues* Abbé Georges Thuot
345. *Vers la compétence*.
Joseph-P. Archambault, S. J.
346. *Lecteurs et Libraires I* P. P. Gay, C. S. Sp.
347. *Lecteurs et Libraires II* P. P. Gay, C. S. Sp.
348. *Jeunesse communiste internationale* E. S. P.
349. *Pour un dimanche chrétien*.
R. P. Archambault, S. J.
350. *Le Mouvement international catholique*.
Giovanni Hoyois
351. *Qu'est-ce que la Bible?*
Jean-Louis Vézina, S. J.
352. *La paix pour la famille et par la famille*
R. P. Bernardin Verville, O. F. M.
353. *La Hongrie dans l'étau de fer* J. Navier
354. *L'Eglise de Chine*
Pierre-Xavier Mertens, S. J.
355. *Professionnels et culture classique*
Chanoine Lionel Groulx
356. *Le Jubilé sacerdotal de Pie XII*
R. P. Archambault, S. J.
357. *La dixième province du Canada: Terre-Neuve*
E. S. P.
358. *Le Comité de la Surévacance française en
Amérique* Abbé Adrien Verrette
359. *Formation religieuse dans l'enseignement
secondaire* R. P. Fernand Porter, O. F. M.
360. *Cinquante ans à la Délégation apostolique*
R. P. Luigi d'Apollonia, S. J.
361. *L'Année sainte* R. P. Archambault, S. J.

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 15 sous l'exemplaire. Abonnement (10 numéros par année): \$1.00

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, 1961, rue Rachel Est, Montréal

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.